

Edito

C'est terrible à dire mais, du coin de notre lorgnette, le spectacle des régionales fut presque libérateur... Il y a un je-ne-sais-quoi de réconfortant à observer le réveil d'une France jusque à présent persuadée que le Front national était un poison?? isolé de la République. En outre, il n'est pas désagréable de voir une droite bien-pensante se regarder en face... Sans parler des Millon, Baur, et autres bonnets Blancs et blancs bonnets qu'il était grand temps de découvrir sous leur vrai jour. Oserions-nous croire qu'il est enfin admis que le danger vient autant du FN que de ses appuis potentiels, ces compromis de l'ordre moral que *Prochoix* tente de débusquer, numéro après numéro, sous les costumes les plus présentables. Des costumes que rien ne fait mieux craquer qu'un bon passage au scanner du droit de choisir... Peu y résistent. Tant il est vrai que l'attachement à une certaine liberté de choix ou inversement à un certain ordre naturel est un merveilleux révélateur de l'inspiration politique. Dans le cas des régionales, c'en est presque de la pré-science. Peut-on dire en effet que les alliances passés entre cer-

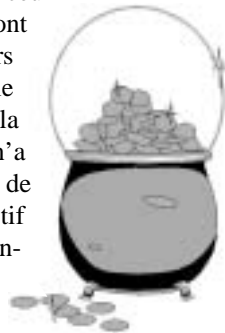
tains élus UDF et le Front national sont de véritables surprises quand sur les trois candidats définitivement « compromis », deux au moins affichent depuis longtemps des convictions pro-vie. Charles Millon tout d'abord. En 1979, il votait contre la reconduction de la loi Veil. Signataire d'une proposition de loi visant à abroger le remboursement de l'IVG en 1986, il s'est aussi fait remarquer pour avoir voté contre les lois bioéthiques en 1992. Et puisqu'il affiche une vision très soudée de la famille, il ne nous en voudra pas de rappeler que son épouse, Chantal Millon-Delsol, est également connue pour être une pro-vie fervente. Elle fût même marraine de la Journée pour la vie du 15 octobre 1991. Quant à Jacques Blanc, l'homme qui crie haut et fort qu'il respecte le Front national, ses convictions régionales se sont également trouvées en accord avec des conceptions plus nationales. Opposant à la loi Veil dès 1974, il a voté successivement contre sa reconduction en 1979 et son remboursement en 1982. Si — comme on peut le craindre — les régionales ne sont qu'un début, les réseaux pro-vie joueront à coup sûr un rôle majeur dans la négociation des alliances entre membres de la droite et du FN. Sans être concernée au premier chef par les régionales, Christine Boutin n'a pas perdu une minute pour signer l'appel des

dix-sept députés de l'UDF visant à soutenir Charles Millon et co. Quoi de plus logique... Morraine d'une dizaine d'association pro-vie sur soixante, proche de l'Opus Dei, membre de l'académie pontificale et du très sectaire Cercle de la cité vivante, elle est l'une des pionnières de ce type de compromission. En 1986, elle fonda aux côtés de Jean-Louis Beaumont, quelques autres du RPR un groupe inter-parlementaire « pour favoriser l'accueil de la vie », avec l'ensemble des députés du Front national. Peu après les régionales, et avec dans un autre article, elle s'est toutefois essayée à demander la dissolution du FN. Il est vrai que l'effacement du parti de Jean-Marie Le Pen laisserait le champ libre et une manne d'électeurs en prime à cette femme fondamentalement à droite de la droite, mais qui a toujours su soigner son avenir politique en concourant sous l'étiquette moins handicapante de l'UDF. A son image, il existe actuellement pas moins de 72 députés pro-vie dont 42 particulièrement radicaux prêts à faire basculer la recombinaison de la droite. Raison de plus pour lutter contre ceux qui menacent de toute éternité nos libertés...

Caroline Fourrest

Dossier

Lorsque le Front national ne faisait « que » jouer les trouble-fêtes, il était déjà légitime de s'intéresser à ceux qui lui donnaient les moyens de diffuser ses idées xénophobes, racistes, antisémites, sexistes et homophobes.. Aujourd'hui, non seulement cette mise à l'index est d'utilité publique mais elle est urgente. Il est plus que temps de responsabiliser ceux qui, électeurs ou financiers, ont favorisé l'arrivée aux pouvoirs locaux de l'extrême droite et le blocage des institutions que cela constitue. Face à un parti qui n'a cessé de changer de discours et de casquettes, il est toujours instructif de prendre le pouls de ses argentiers. Histoire de rappeler à sa base que tout populaire — parce que populiste — qu'il en a l'air, le FN a depuis longtemps la bénédiction d'un certain patronat que l'on imagine peu enclin à la clémence sociale le jour où leur poulain aura effectivement le pouvoir. Enfin, ce que vient de



rappeler cruellement mais sûrement avec le mérite d'une certaine clarification les élections régionales, c'est qu'il est tout aussi important de ne pas se contenter de dresser un cordon sanitaire autour du seul Front national. Qu'ils soutiennent le parti de Philippe de Villiers, des policiers d'extrême droite ou plus directement une association pro-vie, ces entreprises ne doivent pas échapper à notre vigilance.

D'une façon ou d'une autre, hier ou avant-hier, une fois ou plusieurs, des urnes aux portefeuilles, elles doivent des comptes à la nation. L'effet paraît violent mais il n'est rien au regard de sa cause.

A l'heure où tout le monde se plaint de l'inefficacité de nos élus, il est temps de renouer avec certaines joies de la citoyenneté en action. Non pas qu'il faille décréter un boycott sauvage à l'encontre de toutes les entreprises qui ont pris en otage notre pouvoir d'achat pour engraisser le poison de nos institutions. Noon ! Mais sûrement faut-il développer une

forme de consommation citoyenne.

Car si les entreprises méritent le respect en tant qu'élément moteur de notre vie économique, sociale et donc politique, elles doivent s'attendre à des sanctions quasi « électorales » dès lors qu'elles se trompent d'investissement politique. Nous leur confions notre pouvoir d'achat. Elue avec, elles doivent nous rendre des comptes sur les parrainages politiques qu'elles financent à partir de notre bulletin de consommation... Aux Etats-Unis et ailleurs, la possibilité à tout instant de se voir la cible d'une campagne de lobby a permis de peser sur les politiques d'entreprises. De sorte, que contrairement à la France, leur argent ne file pas à tort et à travers sans une solide demande d'explication. A travers cette conception d'un contre-pouvoir citoyen qui ne se limiterait plus au seul champ étiqueté politique, mais à l'ensemble de ses apuis économiques, c'est toute une nouvelle forme de militantisme qu'il nous reste à développer.